

ORDONNANCE COLLECTIVE	RECOMMANDER L'ACHAT DE BANDELETTES ET D'AIGUILLES POUR GLYCÉMIES CAPILLAIRES	NO : OC-2-B-Ea.GMF.03
Référence à un protocole : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		Mise en vigueur le : _____ Décembre 2008
Titre : _____		Révision prévue le : _____ Décembre 2010
PROFESSIONNEL(LE) HABILITÉ(E) À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET LE SECTEUR, PROGRAMME OU SERVICE VISÉ : Les infirmières habilitées qui travaillent au GMF Médi-Centre Mascouche.		
GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE : La clientèle adulte du GMF Médi-Centre Mascouche présentant un diagnostic de diabète ou pré-diabète, inscrite au suivi systématique de la clientèle diabétique.		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES DE L'INFIRMIÈRE : B- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique. Ea- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.		
MÉDECINS RÉPONDANTS		
DR Judith Helszajn	# PERMIS :	# TÉLÉPHONE : 450 474-2493
DR Myriam Audette	# PERMIS :	# TÉLÉPHONE : 450 474-2493
INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION Clientèle diabétique ou pré-diabétique devant effectuer des glycémies capillaires à l'aide d'un glucomètre.		
INTENTION THÉRAPEUTIQUE Documenter les résultats des glycémies capillaires.		
CONTRE-INDICATION Aucune		
LIMITES / RÉFÉRENCE AU MÉDECIN Aucune		
DIRECTIVES ⇒ Remplir le formulaire de liaison pour l'achat des bandelettes et des aiguilles; ⇒ Le remettre au client avec le condensé de l'ordonnance collective et le diriger vers la pharmacie de son choix;		

- ⇒ Toujours s'assurer que le client ou un proche aidant est apte à faire les glycémies capillaires, sinon lui dispenser l'enseignement nécessaire;
- ⇒ S'assurer que le client effectue adéquatement ses glycémies capillaires et qu'il en comprend l'importance.

OBJET DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Achat de bandelettes et d'aiguilles.

RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES

Formulaire de liaison et condensé de l'ordonnance collective.

Glycémie capillaire par glucomètre 3.1.3.1

SOURCE

Méthodes de soins de l'AQESSS.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigée par :

_____ Manon Caissy _____
 Inf. clinicienne GMF Médi-Centre Mascouche

_____ Février 2008 _____
 Date

Personnes consultées :

_____ Dre Judith Helszajn _____
 Médecin GMF Médi-Centre Mascouche

_____ Mai 2008 _____
 Date

_____ Marjolaine Brideau _____
 Conseillère clinicienne en soins infirmiers, Services courants / GMF

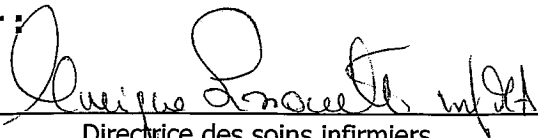
_____ Février 2008 _____
 Date

_____ Nathalie Bordeleau _____
 Inf. à l'harmonisation des outils cliniques

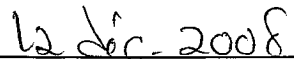
_____ Juillet 2008 _____
 Date

PROCESSUS D'APPROBATION

Validée par :



Directrice des soins infirmiers



Date

SIGNATAIRES DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Dr **Myriam Audette** Permis #

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Jacques Boulay**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Raymond Briard**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Monique Désilet**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Paul Dion**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Christine Duguay**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Judith Helszajn**

Téléphone # : 450 474-2493

Dr **Serge L'Écuyer**

Téléphone # : 450 474-2493

SIGNATURES

CONFIDENTIEL

CONFIDENTIEL